

## **LAPHO – PLAN D'ACCESSIBILITÉ PLURIANNUEL POUR LE RÈGLEMENT SUR LES NORMES D'ACCESSIBILITÉ INTÉGRÉES (RNAI)**

### ***Intention***

Ce plan d'accessibilité 2014-2024 décrit les politiques et les actions que Beechwood mettra en place pour améliorer les opportunités offertes aux personnes handicapées, conformément aux exigences communiquées dans le cadre des Normes d'accessibilité intégrées, Règlement de l'Ontario 191/11.

### ***Déclaration d'engagement***

Beechwood croit en l'égalité des chances et s'engage à fournir un environnement sans obstacles qui permet à toutes et à tous de conserver leur indépendance et leur dignité. En tant qu'organisme, nous respectons et soutenons les exigences énoncées dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* et ses règlements connexes, et nous nous efforçons de répondre aux besoins des personnes handicapées de manière opportune et efficace.

### ***Plan***

#### **Exigences générales**

*Exigence en matière d'accessibilité* : Établissement de politiques en matière d'accessibilité

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2014

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Non applicable

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Obtention ou acquisition de biens, de services ou d'installations

*Délai de mise en conformité* : Non requis

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Non requis

*Obstacles potentiels futurs* : Non applicable

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Non requis

*Exigence en matière d'accessibilité : Conception/obtention ou acquisition de guichets libre-service*

*Délai de mise en conformité : 1<sup>er</sup> janvier 2014*

*Obstacles actuels : Aucun*

*Plan pour répondre aux exigences : Aucun guichet libre-service prévu pour le moment*

*Obstacles potentiels futurs : Non applicable*

*Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines*

*Résultats : Non applicable*

*Exigence en matière d'accessibilité : Formation sur le RNAI et le Code des droits de la personne*

*Délai de mise en conformité : 1<sup>er</sup> janvier 2015*

*Obstacles actuels : Aucun*

*Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité*

*Obstacles potentiels futurs : Aucun*

*Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines*

*Résultats : Actuellement en conformité*

### **Norme sur l'information et les communications**

*Exigence en matière d'accessibilité : Processus de rétroaction*

*Délai de mise en conformité : 1<sup>er</sup> janvier 2015*

*Obstacles actuels : Aucun*

*Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité*

*Obstacles potentiels futurs : Aucun*

*Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines*

*Résultats : Actuellement en conformité*

*Exigence en matière d'accessibilité : Formats accessibles et aides à la communication*

*Délai de mise en conformité : 1<sup>er</sup> janvier 2016*

*Obstacles actuels : Aucun*

*Plan pour répondre aux exigences : Prêt pour y répondre si les clients le veulent*

*Obstacles potentiels futurs : Aucun*

*Autorité responsable : Gestionnaire des ressources humaines*

*Résultats : Actuellement en conformité*

*Exigence en matière d'accessibilité : Renseignements sur les mesures ou plans d'urgence ou la sécurité publique*

*Délai de mise en conformité : 1<sup>er</sup> janvier 2012*

*Obstacles actuels : Aucun*

*Plan pour répondre aux exigences : Actuellement en conformité*

*Obstacles potentiels futurs : Aucun*

## **POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES**

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Sites et contenus Web accessibles

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2021

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Ressources et matériel didactiques et de formation

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2013

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Formation offerte aux éducateurs

*Délai de mise en conformité* : Non requis

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Non requis

*Obstacles potentiels futurs* : Non applicable

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Non requis

### **Norme pour l'emploi**

*Exigence en matière d'accessibilité* : Recrutement : processus d'évaluation ou de sélection

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Renseignements sur les mesures de soutien

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

## POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun  
*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines  
*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Formats accessibles et aides à la communication pour les employés

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Prêt pour y répondre si les clients le veulent

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Renseignements relatifs aux interventions d'urgence sur le lieu de travail

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Plans d'adaptation individualisés et documentés

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Processus de retour au travail

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Processus de gestion du rendement

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

## POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Perfectionnement et avancement professionnels

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Réaffectation

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

### **Conception des espaces publics**

*Exigence en matière d'accessibilité* : Rendre accessibles les voies de déplacement extérieures

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Rendre accessibles le stationnement (hors voirie et sur voirie)

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Rendre accessibles les comptoirs de service, les guides de file d'attente et les aires d'attente

## POLITIQUES DES RESSOURCES HUMAINES

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : *Aucun en cours d'élaboration* - Actuellement en conformité

*Exigence en matière d'accessibilité* : Entretien des éléments accessibles de vos espaces publics

*Délai de mise en conformité* : 1<sup>er</sup> janvier 2016

*Obstacles actuels* : Aucun

*Plan pour répondre aux exigences* : Actuellement en conformité

*Obstacles potentiels futurs* : Aucun

*Autorité responsable* : Gestionnaire des ressources humaines

*Résultats* : Actuellement en conformité

### ***Autorités/Références***

- *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, 2005*
- *Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle, Règlement de l'Ontario 429/07*
- *Loi sur les droits des aveugles, 1990*
- *Loi sur la responsabilité des propriétaires de chiens, Ontario, 1990*
- *Loi sur la qualité et la salubrité des aliments, 2001, Règlement de l'Ontario 31/05*
- *Loi sur la protection et la promotion de la santé, Règlement de l'Ontario 562*
- *Code des droits de la personne de l'Ontario, 1990*

**Pour plus d'informations sur ce plan d'accessibilité, veuillez contacter Gestionnaire des ressources humaines**

**Notre plan d'accessibilité est affiché publiquement sur notre tableau de la santé et de la sécurité.**

Ce document a été créé le 28 avril 2015, révisé et mis à jour le 23 mai 2017, puis à nouveau révisé et mis à jour en décembre 2018.

La dernière révision et mise à jour date du 30 octobre 2023.

**Dernière mise à jour : Le 30 octobre 2023**